

## **RAPPORT DES ACTIVITES DE L'UIS PeR EN RDC**

Depuis le premier congrès fondateur de l'UIS Pensionnés et retraités tenu à Barcelone en Espagne en février 2014, plusieurs activités ont été menées au niveau de l'Afrique et particulièrement en République Démocratique du Congo afin de répondre aux objectifs définis par le congrès.

Dans un environnement dans laquelle la syndicalisation des pensionnés et retraités est apparue comme une nouveauté, il était d'abord utile de sensibiliser les syndicats membres afin de regrouper les pensionnés et retraités dans une branche spécifique afin de traiter les problèmes les concernant et qui en fait sont liés à la lutte que mène la FSM contre la barbarie capitaliste qui s'attaque non seulement aux intérêts des travailleurs actifs mais aussi aux droits et avantages acquis des pensionnés et retraités.

Voilà pourquoi la mission première menée avec l'aide du camarade SG Quim consistait à sensibiliser les bureaux de la FSM tant aux niveaux des régions que des pays afin d'organiser les pensionnés et retraités face au danger que représente le capitalisme en crise qui non seulement rend la vie des travailleurs précaire mais aussi soumet, par des mesures drastiques et inhumaines, les pensionnés et retraités à la perte des droits.

C'est dans cette optique que nous avons plus utilisé et profité des rencontres du Bureau Régional FSM Afrique Francophone pour asseoir une organisation solide d'autant plus qu'il existait déjà sur terrain des collectifs divers et mal organisés des pensionnés et retraités qui ne savaient à quel point se vouer face aux violations de leurs droits car abandonnés même par les syndicats qui s'intéressaient seulement aux travailleurs actifs.

Grâce au Bureau Régional FSM Afrique Francophone, une rencontre uniquement réservée aux pensionnés et retraités a même été organisée à Dakar au Sénégal (novembre 2016).

C'est au cours de cette rencontre qu'une coordination a été mise en place d'une coordination de l'UIS P et R au niveau de l'Afrique Francophone.

C'est dans la logique d'organiser les pensionnés et retraités des pays de l'Afrique francophone en union que nous nous sommes attelés à Lubumbashi en RDC à organiser le PeR issus de tous les secteurs d'activités y compris le secteur public.

Ainsi plusieurs activités ont été organisées afin de former un comité des pensionnés et retraités avec le concours d'un syndicat membre de la FSM, le syndicat CTP, qui s'est engagé à prendre en charge le fonctionnement du comité.

Des rencontres avec les syndicats membres et amis de la FSM au niveau de Lubumbashi ont été aussi organisées afin de les intéresser à adhérer à cette nouvelle tâche pour une Union. De manière systématique aussi et depuis 2014, la journée mondiale du 1<sup>er</sup> octobre consacrée aux PeR est respectée par l'organisation des activités importantes regroupant les pensionnés et retraités du Katanga sous financement toujours du seul syndicat CTP. C'est pour faciliter le bon suivi de ce secteur que le Secrétariat Général du syndicat a décidé de mettre en place une branche des pensionnés et retraités et dont la charge a été confiée au camarade Lazare KIMANKATA KYONTO qui est en même temps Vice –Président pour l'Afrique de l'UIS PeR et Secrétaire National de CTP. Le ministère national du travail est saisi quant à ce. A cause de la faiblesse d'engagement des membres de la FSM au pays, une structure au niveau national tarde encore à être mise sur pied car nécessitant une rencontre nationale au niveau de KINSHASA. Le comité actuel au niveau du KATANGA fonctionne

bien en posant des actions de revendications des droits des pensionnés et retraités et bénéficie même de la formation.

Des actions de revendication ont été menées notamment en ce qui concerne les entreprises ci-après :

- GECAMINES : paiement partiel et discriminatoire des pensionnés réduction de certains avantages acquis.
- SNCC : non-paiement des arriérés des salaires aux pensionnés déjà sortis et calculs non conforme aux dispositions conventionnelles ; difficultés de libérer les agents ayant déjà atteint l'âge de retraite avec risque de perdre l'avantage de bénéficier de la totalité des droits en cas de décès éventuel.
- REGIDESO : Mauvais calcul de l'indemnité de retraite
- GROUPE FORREST INTERNATIONAL : violation des dispositions unilatérales des droits des retraités
- Pour ASCO Papiers auprès de SESOMO : reconnaissance de droit à la retraite par l'INSS des travailleurs mis en retraite anticipée
- La lutte contre les licenciements et suppressions d'emplois touchant les travailleurs qui s'approchent de la pension afin de leur faire perdre leurs droits
- ...

Certaines actions menées par la CTP dans certaines entreprises ont même suscité des réactions négatives de la part des employeurs voire des syndicats qui s'opposaient à la défense des droits des pensionnés prétextant que les syndicats doivent s'intéresser seulement aux travailleurs actifs.

Des recommandations ont été faites aux différents permanents syndicaux pour insérer dans les conventions collectives des entreprises des dispositions pour des sorties honorables ainsi que certaines bonnes prises en charge étant donné les conditions modiques de la Sécurité Sociale qui ne permettent pas aux pensionnés de survivre à cause de la modicité de l'indemnité leur allouée et des soins de santé dérisoires.

Des démarches sont menées au niveau du Gouvernement pour améliorer la prise en charge des pensionnés par l'INSS (Institut National de Sécurité Sociale) car les indemnités sont dérisoires (100 \$ pour 3 mois).

Des efforts doivent encore être fournis au pays pour renforcer l'union des pensionnés et retraités et susciter l'implication des membres de la FSM pour mener des actions auprès du Gouvernement afin que le budget du pays tienne compte des pensionnés et retraités car ils ont droits aussi à la vie après avoir servi la nation. Le problème aujourd'hui avec les programmes d'ajustements structurels imposés par le Fond Monétaire International et la Banque Mondiale consiste à supprimer du budget ces dépenses. Ces manœuvres sont récupérées par les privés qui avec des syndicats jaunes tentent de réduire si pas supprimer certains droits acquis qui concernent les pensionnés et les retraités.

Nous espérons contribuer efficacement à la solidification de la Coordination Régionale de l'UIS qui connaît des difficultés de démarrage. Le problème n'étant pas celui d'organiser des réunions mais de mener des actions coordonnées au niveau des pays et de l'Afrique pour faire entendre la voix des pensionnés et retraités qui avec la mondialisation connaissent les mêmes attaques capitalistes.

Le syndicat CTP se prépare à une participation active au deuxième congrès de l'UIS PeR de 2019 et organise déjà la journée internationale des pensionnés et retraités du 1<sup>er</sup> octobre 2018.

Des organisations membres de la FSM/RDC vont être intéressées pour une participation active.

Pour le camarade Lazare KIMANKATA KYONTO empêché

KAPENGA KANDOLO VINCENT

Membre de la coordination nationale FSM/RDC et du BAF

CP/FSM

SGA/CTP